

## Journée Nationale de la Qualité de l'Air : 1<sup>ère</sup> !

Le 25 septembre 2015 a eu lieu la première journée nationale de la qualité de l'air, relayée en région par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) dont Limair qui ouvrait ses portes au public.

Était au programme une sensibilisation sur la problématique de la pollution atmosphérique à travers une présentation de nos activités et missions de surveillance. Une visite commentée de nos nouveaux locaux à hautes qualités environnementales et de nos moyens mobiles de mesure déployés en Limousin était également au rendez-vous.

Pour sa toute première édition, la journée de l'air avait pour ambition de faire prendre conscience aux citoyens de l'importance de respirer un air de bonne qualité. Car la qualité de l'air, celui que l'on respire à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments, est un enjeu sanitaire, environnemental et économique majeur. Cette journée visait aussi à faire connaître les solutions et les bonnes pratiques qui permettent de réduire les émissions de polluants.



### Journée Nationale de la qualité de l'Air

Portes  
Ouvertes  
de Limair

le 25/09/2015

La Surveillance de  
l'air en Limousin



Mieux respirer :  
c'est ça l'idée!

#Journéair

25 SEPTEMBRE 2015



### Journées Techniques de l'air 2015 organisées par Air Breizh - Rennes

Chaque année, les associations agréées de surveillance régionales membres de la fédération Atmo France se réunissent lors de journées techniques pour échanger sur les expériences acquises et les évolutions du métier.

Cette année, près de la moitié de l'effectif des associations, soit plus de 200 experts dans le domaine de la qualité de l'air, se sont retrouvés à Rennes les 1<sup>er</sup> et 2 octobre dans le cadre d'ateliers thématiques portant sur des sujets variés tels que :

- les techniques de mesure,
- l'inventaire des émissions,
- les modèles de prévisions,
- les outils numériques,
- les techniques communication, ...

Ces moments d'échanges ont permis de développer des réflexions et des axes de recherche sur des problématiques spécifiques à la qualité de l'air.

Retrouvez le dossier de présentation de Limair : « Bilan 2015, 20 ans d'actions depuis la loi sur l'air » sur [www.limair.asso.fr](http://www.limair.asso.fr)

## Actualités

### Récolte de miel issu de ruches positionnées dans l'enceinte de la Centrale Énergies Déchets de Limoges Métropole

La Communauté d'agglomération de Limoges métropole a mis en place en 2014 un rucher sur le site de la CEDLM, dans le but de compléter leur plan de surveillance de la qualité de l'air. Ainsi, les premiers prélèvements ont eu lieu le 14 septembre dernier lors d'une conférence de presse présidée par Limoges Métropole.



## Les mesures du bimestre

### Éléments majeurs

Voir double-page intérieure

#### Indices Atmo :

Les indices varient de 2 (très bon) à 5 (moyen) sur l'ensemble des points de mesure du Limousin. Ceux qualifiés de « moyen » représentent seulement 5 % du temps. L'air de cette rentrée a ainsi été particulièrement « bon » selon cet indice.

#### Procédure d'alerte :

Aucune procédure d'alerte n'a été activée au cours des mois de septembre et octobre.

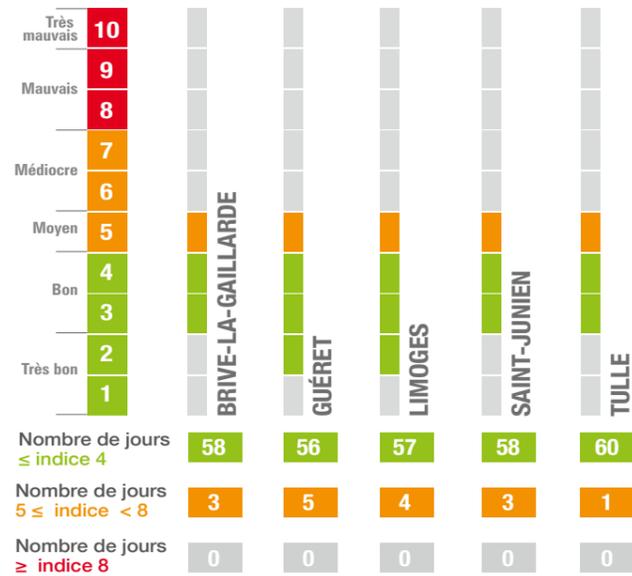
#### Pollens :

La saison pollinique se termine en douceur, avec un risque allergique d'exposition faible, et reprendra dès février 2016.

# INDICE ATMO

L'indice Atmo et l'indice de qualité de l'air IQA pour les villes de moins de 100 000 habitants qualifient la situation générale de la qualité de l'air d'une agglomération, c'est-à-dire d'une zone urbanisée présentant des niveaux de pollution atmosphérique relativement homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants ( $SO_2$  -  $NO_2$  -  $O_3$  -  $PM_{10}$ ). Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

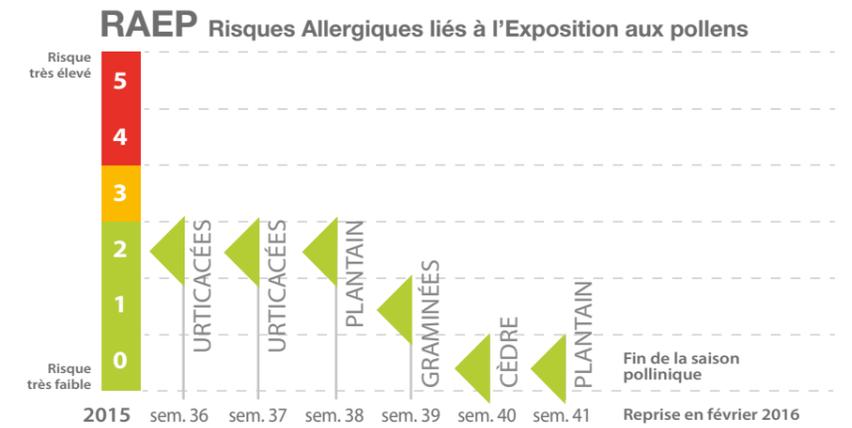
Mesures effectuées sur les mois de septembre/octobre 2015



## POLLENS

### RISQUE D'EXPOSITION ALLERGIQUE AUX POLLENS

En partenariat avec LIMAIR, Allergolim, l'ARS Limousin et l'Université de Limoges, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) publie hebdomadairement un relevé d'information des pollens mesurés dans l'air sur l'agglomération de Limoges.



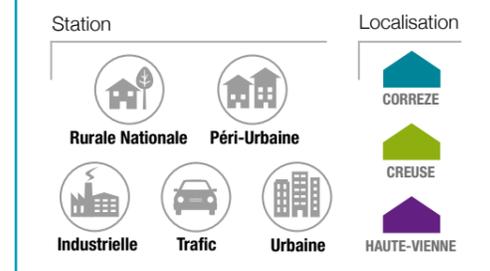
Les éléments ci-dessus synthétisent les teneurs mesurées des principaux taxons (pollens correspondant à une famille botanique) et le RAEP (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) compris entre 0 (nul) et 5 (très élevé).

Le RAEP est construit en croisant les comptages réalisés par le RNSA à partir des prélèvements de LIMAIR, et des données sanitaires centralisées par Allergolim (Association d'Allergologues locaux).

## POLLUANTS mesurés

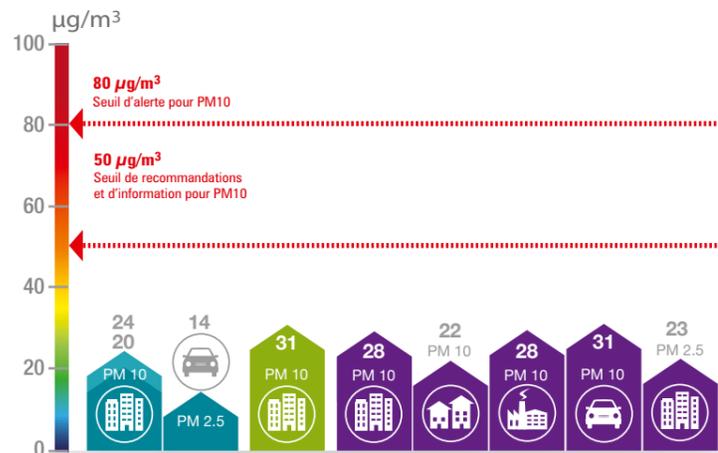
SEPTEMBRE/OCTOBRE 2015

### LÉGENDES



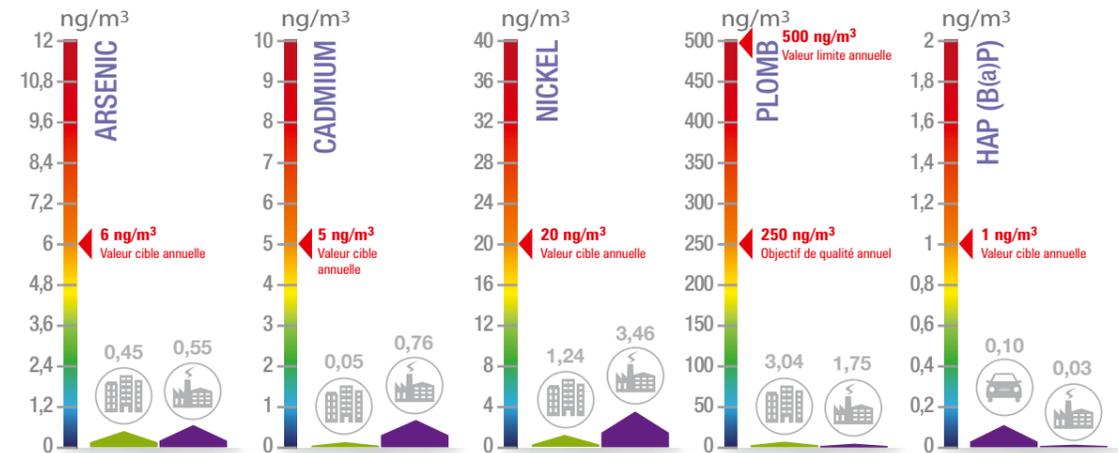
## PM PARTICULES EN SUSPENSION

10  $\mu m$  - 2,5  $\mu m$  - Maximum journalier



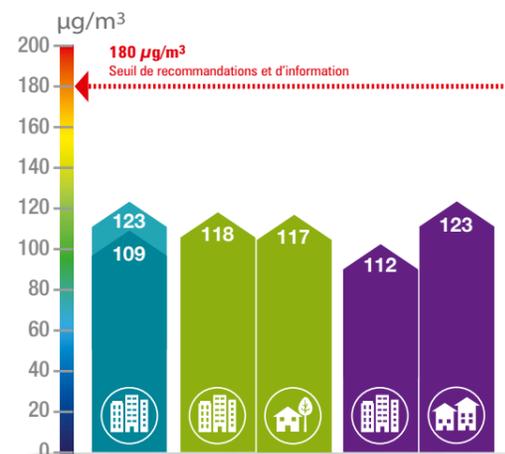
## Métaux / HAP (B(a)P)

Moyenne sur la période



## O<sub>3</sub> OZONE

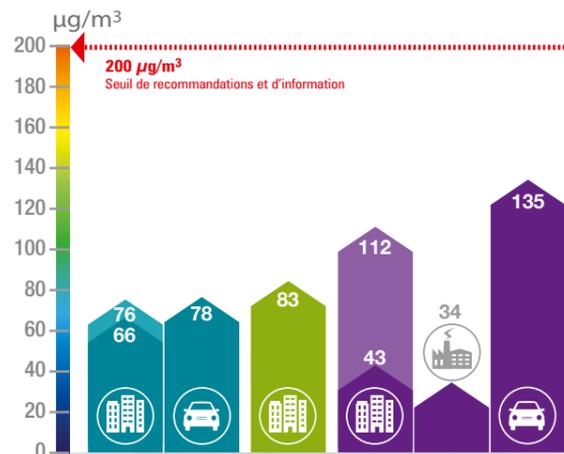
Maximum horaire



Seuils d'alerte : 1<sup>er</sup> seuil (240  $\mu g/m^3$  horaire dépassé durant 3 h consécutives), 2<sup>ème</sup> seuil (300  $\mu g/m^3$  horaire dépassé durant 3 h consécutives), 3<sup>ème</sup> seuil (360  $\mu g/m^3$  horaire).

## NO<sub>2</sub> DIOXYDE D'AZOTE

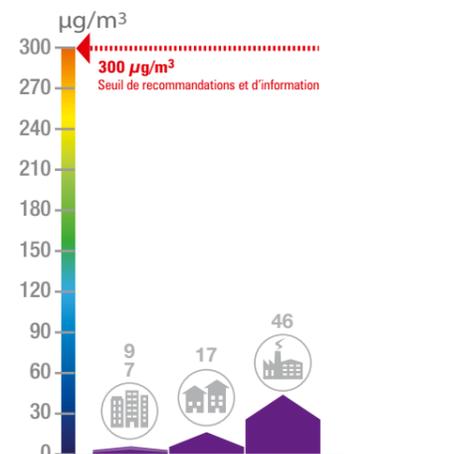
Maximum horaire



Seuils d'alerte : 400  $\mu g/m^3$  horaire ou 200  $\mu g/m^3$  horaire la veille, le jour même et prévision pour le lendemain.

## SO<sub>2</sub> DIOXYDE DE SOUFRE

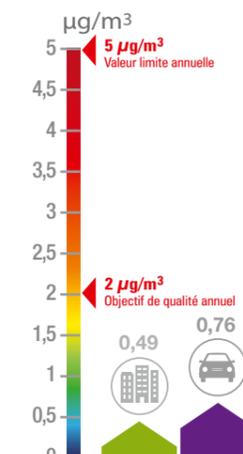
Maximum horaire



Seuil d'alerte : 500  $\mu g/m^3$  horaire dépassé durant 3 h consécutives.

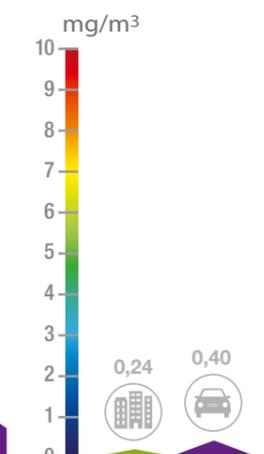
## BENZÈNE

Moyenne sur la période



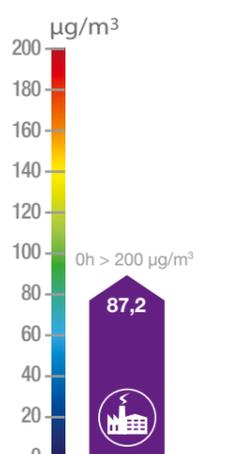
## MONOXYDE DE CARBONE

Maximum journalier



## COMPOSÉS SOUFRÉS RÉDUITS

Maximum horaire



# FOCUS

## Le Sénat se penche sur la qualité de l'air. Coût économique et financier de la pollution de l'air et voies réalistes d'amélioration.

La pollution de l'air intérieure et extérieure est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur, particulièrement dans les villes. C'est un enjeu sanitaire national (mortalité, maladies, handicaps, ...), socio-économique (pertes de consommation et de production, baisse des rendements, ...) et environnemental (changements climatiques, effet de serre, ...) dont le coût total supporté par la société française est estimé par la commission d'enquête à 100 milliards d'euros par an.

Même si la qualité de l'air est mesurable depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, c'est seulement dans les années 80 que sont apparues les premières mesures contraignantes pour limiter réellement la pollution de l'air.

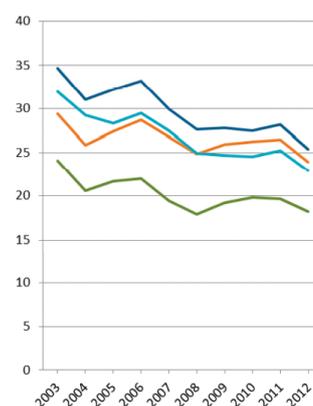
Aujourd'hui les niveaux de dioxyde d'azote et des autres polluants ont plus ou moins baissé, mais ce n'est pas pour autant suffisant. Entre 1990 et 2003, les émissions de particules fines ont été réduites de seulement 29 % contre 83 % pour le dioxyde de soufre.

En effet, dans le cadre de l'étude « Air pur pour l'Europe », la pollution de l'air aux particules était responsable en 2005 d'environ 42 000 décès prématurés chaque année en France.

### Volet Financier : comment est réparti le coût total de 100 milliards d'euros ?

#### Particules PM<sub>10</sub>

Concentration moyenne dans l'air



— Zones de trafic — Aires urbaines — Zones rurales — Autres

Source : AEE Air pollution fact sheet 2014 - European Union (EU-28)



#### Les coûts pour le système de santé

Estimation des coûts que représentent les pathologies de la pollution de l'air (asthme, cancers, ...) à l'assurance maladie.



#### Les coûts socio-économiques des impacts sanitaires de la pollution extérieure et intérieure

Estimation des coûts que représentent les pathologies de la pollution de l'air à l'économie française.

- Pertes de consommation liées aux décès prématurés,
- Dépenses de santé, hospitalisation,
- Pertes de bien-être, absentéisme, nombre de jours d'activités restreintes, ...



#### Les coûts non sanitaires

La pollution de l'air a également des conséquences non sanitaires directes sur l'économie, telles que la dégradation du bâti, la baisse des rendements des cultures agricoles et la dégradation des écosystèmes.

### Pour améliorer la situation, le Sénat préconise de :

- **Surveiller les sites industriels les plus polluants** : notamment les centrales thermiques produisant de l'électricité à partir de ressources fossiles, les usines de raffinages d'hydrocarbure et les fonderies.
- **Engager véritablement la transition environnementale dans les transports en remédiant au « tout routier » dans le transport de passagers et de fret**, en favorisant les alternatives (notamment le rail) même si paradoxalement l'évolution des coûts depuis 1996 incite au transport routier...
- **Abaisser les seuils européens pour se rapprocher de ceux plus contraignants de l'Organisation Mondiale de la Santé.**

## Études

### EN COURS...

- Surveillance de pesticides en milieu urbain sur Limoges et Guéret,
- Mesures de polluants intérieurs au sein du bâtiment de Limair,
- Plan de Surveillance autour de l'entreprise Valdi Le Palais (Le-Palais-sur-Vienne).

### À VENIR...

- Plan de Surveillance autour de la cogénération biomasse du Val de l'Aurence (Limoges), et des installations de Saint-Gobain Eurocoustic (Genouillac).

## INFORMATIONS

- Interview de l'hebdomadaire « La vie » dans le cadre de leur dossier intitulé « Le Palmarès de l'écologie ». Selon leurs critères, la Creuse et la Corrèze sont pour l'année 2014 les deux premiers départements français en matière de qualité de l'air.



La Surveillance de l'Air en Limousin

Parc Ester Technopole  
35, rue Soyouz  
87038 Limoges cedex  
Tél. 05 55 33 19 69  
Fax : 05 55 33 37 11  
[www.limair.asso.fr](http://www.limair.asso.fr)

**Directeur de la Publication**  
Jean DANIEL  
Président de LIMAIR,  
Conseiller Régional

**Rédacteurs**  
Rémi FEUILLADE  
Directeur de LIMAIR  
Simon LERAY  
Ingénieur d'études

**Création**  
GRAPHIK STUDIO  
**Impression**  
Icbrègue imprimeur  
IMPRIM'VERT\*